5. La TVA

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est un impôt général sur la consommation. La TVA est un impôt indirect qui est **prélevé normalement sur le consommateur. C'est ce dernier qui en supporte la charge définitive**.

Le mécanisme général de la TVA est le suivant : lorsqu'une entreprise **vend** des biens ou des services, elle **collecte et fait payer la TVA à ses clients**. Lorsqu'elle **achète** des biens et des services, elle paye la TVA à ses fournisseurs, mais elle la **déduit** de la TVA qu'elle a collectée. Elle ne verse à l'État que la **différence** entre la **TVA collectée** du mois et la **TVA déductible du même mois**.

La TVA collectée d'une part, la TVA déductible d'autre part, ne doivent pas figurer dans les produits et les charges. Elles sont enregistrées dans les comptes de tiers (classe 4) appropriés ; **en conséquence, le résultat n'est pas affecté par la TVA**.

5.1. Application

La situation des comptes de TVA de la société Laloze, se présente ainsi pour le mois d'octobre N :

	Intitulés des comptes	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
445(.)	TVA due sur prestations de services		1 820
4452	TVA due intracommunautaire		6 350
44562	TVA sur immobilisations	9 270	
44566	TVA sur autres biens et services	22 130	
445662	TVA déductible intracommunautaire	6 350	
44567	Crédit de TVA à reporter	2 423	
44571	TVA collectée		56 000

Question 1. Calculer le montant de la TVA due pour ce mois

Question 2. Passez l'écriture de comptabilisation de ces opérations puis de sont décaissement par virement bancaire le 22/11.

5.2. Application

L'entreprise Dunoy vous communique le dossier relatif aux opérations réalisées durant le mois d'octobre :

– ventes de marchandises hors taxes : 63 500 €

– achats de marchandises hors taxes : 25 480 €

– services extérieurs hors taxes : 7 596 €

– acquisition d'un véhicule de tourisme toutes taxes comprises (TVA non déductible, cœfficient de déduction égal à zéro) : 9 406 €

– un crédit de TVA de 315,60 € a été constaté le mois précédent ;

– taux unique de TVA applicable sur l'ensemble des opérations : 20 %.

Question 1. La TVA est-elle une charge pour l'entreprise assujettie ? Justifiez votre réponse.

Question 2. Calculez la TVA due au titre du mois d'octobre.

Question 3. Comptabilisez l'opération relative à la déclaration de TVA.